

Entreprises françaises et religions : l'Institut Catholique de Paris, professeur ès accommodements

Qui aurait imaginé qu'un jour « la théologie » viendrait « au secours du management » de nos entreprises (1) ? Heureusement, le Dieu des catholiques est là : nos jeunes ou moins jeunes cadres pourront apprendre à connaître les religions et particulièrement l'islam pour s'y soumettre dans l'entreprise. En effet, l'Institut Catholique de Paris (ICP) a reçu cette révélation divine en instituant un MBA (Master of Business Administration, pour les nuls) où la théologie s'imbrique avec le business. Pour ceux qui sont intéressés par ce papelard intitulé « Diversité, dialogue et management », l'enseignement est dispensé pour une durée d'un an par l'ISTR (Institut de Science et de Théologie des Religions), filiale de l'Institut Catholique de Paris.

Dans le contexte actuel, aucune difficulté pour imaginer les secrets de cet enseignement. « Diversité, dialogue et management » signifierait plutôt : « islam et soumission sans ménagement ». Quelle mouche a piqué l'Institut Catholique ?

Les promoteurs de ce diplôme sont partis du concept que nos entreprises doivent se montrer parfaitement accueillantes et compréhensives, ouvertes à toutes les demandes et réclamations de la «diversité», et bien sûr de l'islam. L'islam a fait irruption dans nos entreprises et s'y est constitué le trublion numéro 1. Il entend les mettre au pas sans renoncer à rien, quitte à se faire aider par l'Église de France, déjà célèbre pour éduquer les jeunes imams. Les instigateurs de ce diplôme veulent, par cet enseignement des religions, inculquer la soumission des entreprises aux desiderata des employés issus de la « diversité », lever tout blocage dans les

entreprises et encourager celles qui traînent les pieds.

Par exemple, l'entreprise saura affronter le problème vestimentaire chez les employées voilées. Il ne faut pas chercher le problème là où il n'y a aucun problème : les femmes qui souhaitent venir en voile ou en burqa (niqab) seront les bienvenues. La burqa n'est en rien incompatible avec le contrôle des machines : Allah est posté en ange gardien derrière chaque burqa. Des voilées et des niqabées se plaignent de se trouver face à des non-voilées qui les discriminent : eh bien, l'entreprise doit obliger toutes les femmes à se voiler par respect pour les musulmanes. D'ailleurs, l'entreprise doit recommander à toutes les femmes de porter des vêtements décents : interdiction des tee-shirts à manches courtes, des mini-jupes, des shorts qui risquent d'agresser les susceptibilités de la gente masculine. Il vaut mieux éviter le harcèlement sexuel. Quant aux hommes, en signe d'ouverture à l'autre, ils sont libres de porter kamice, chéchia, turban ou autre couvre-chef.

Dans les ateliers, il serait parfaitement normal de créer des ateliers pour hommes et des ateliers pour femmes car la promiscuité hommes / femmes est interdite dans la religion musulmane. L'entreprise doit être conciliante sur ce chapitre.

Du fait que les femmes portent le voile, il leur est interdit d'adresser la parole à tout collègue de sexe masculin. L'entreprise veillera donc à ce que la hiérarchie respecte cette exigence. D'ailleurs, le Prophète – Qu'Allah prie sur lui et lui accorde la paix – ne l'a-t-il pas fortement recommandée ?

L'enseignement de ce MBA veille certainement aussi sur la sécurité alimentaire religieuse dans les cantines : ainsi, les cuisines doivent être séparées selon le mode d'abattage des animaux afin qu'il n'y ait pas de confusion entre viande halal islamique pure et viande traditionnelle consommée par

les non-musulmans, viande naturellement impure. C'est une exigence religieuse de l'islam parfaitement compréhensible et les diplômés ainsi spécialisés sont aptes à gérer ce problème crucial.

D'ailleurs, comme le système de ventilation dans les entreprises laisse les odeurs des cuisines parcourir les ateliers, il est fort recommandé de bannir le porc dans les cantines des non-musulmans car l'impureté du porc risque de se propager sous forme de particules charriées par les canalisations et de contaminer l'air respiré par tous.

Un module d'enseignement du MBA est réservé aux pratiques et aux fêtes religieuses, en particulier à celles de l'année de l'hégire et du mois du ramadan, mois du jeûne et de la générosité. Les spécialistes MBA sont formés à cela : tous les musulmans sont autorisés à quitter les ateliers cinq fois par jour afin de prier Allah, le Tout-Puissant. Des salles spéciales sont destinées aux ablutions. Elles sont munies de robinetteries selon le nombre de fidèles. De même, un *masdjid* (salle pour les prosternations), assez spacieux, devra être mis à leur disposition. Lors de l'absence des musulmans pour la prière, les employés non-musulmans (appelés aimablement mécréants) assureront leur remplacement sur les chaînes de montage, dans les ateliers ou les bureaux, par magnanimité et, cela va de soi, sans surplus de salaire.

Pendant le ramadan, l'entreprise, très compréhensive et généreuse, est à même de laisser le choix au musulman pratiquant de toucher un salaire intégral pendant ce mois sacré tout en restant à son domicile ou de venir travailler à l'heure et au jour qui lui conviennent. Bien sûr, le vendredi, jour sacré de la semaine, le personnel musulman aura une totale liberté pour assister à la grande prière et cela sans réduction de salaire. Et naturellement, pour être équitable, l'entreprise devra honorer les pratiques des religions juive, catholique, protestante, orthodoxe, bouddhiste, taoïste, shintoïste, des Témoins de Jéhovah, des Mormons et de toutes

les autres religions ...

Le pèlerinage aux Lieux Saints étant un des piliers de l'islam, l'entreprise pourrait se montrer généreuse et offrir à son personnel musulman au moins 50% des frais du voyage et, pourquoi pas, (on l'a vu dans la Gendarmerie Nationale) organiser ce pèlerinage sous la houlette d'un imam stipendié par l'entreprise. Mais il faudra prévoir aussi Lourdes, Jérusalem, Rome, St Jacques de Compostelle ...

Le MBA présente à ses stagiaires un cursus pour gérer les fêtes dans l'entreprise. Toutes les fêtes religieuses musulmanes seront chômées : la fête al-Adha (la fête du sacrifice), la fête al-Fiṭr (la fête qui clos le ramadan), le Maoulid (jour de la naissance du Prophète), la fête de Ra's al-sana (la fête du jour de l'an de l'hégire) etc ... Avec les fêtes des autres religions, restera-t-il quelques journées pour travailler ?

Gageons que ce MBA, actuellement au stade expérimental d'après la responsable (1), poursuivra son œuvre charitable de formation au respect de la « diversité ». Reste à savoir quelles conclusions en tireront les entreprises ... surtout en période de crise économique ... Avec ou sans MBA de l'Institut Catholique de Paris, avec ou sans diplôme du Business School de Harvard, la seule réponse des entreprises aux revendications communautaristes des religions et en particulier de l'islam en Occident doit être un NIET sans recours et sans ménagement.

Embaucher des athées va bientôt devenir le rêve des entreprises.

Bernard Dick

(1) Sébastien Dumoulin, *La théologie au secours du management*, Le Monde, supplément MBA, Universités et Grandes Écoles, 24/05/2012 p.9

